

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE ET SPORTS
Adresse	Club Noé 1 Rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	LE CLUB NOE AUX SPORTS D'HIVER
Renouvellement de l'action	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	1.5- Lien social, citoyenneté et participation des habitants 151- Jeunesse 1511- Ville vie vacances
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Hébergement Les Torches 73 530 SAINT-JEAN-D'ARVES Commune située dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 15 jeunes et 3 animateurs.</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans <input checked="" type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : Jeunes.</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 19/02/2023 Date de fin : 26/02/2023 Durée : 1 semaine Fréquence : 1 fois dans l'année</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux jeunes de s'exprimer au travers d'une action socialement utile et individuellement enrichissante. - Impulser la notion de responsabilité individuelle et collective. - Découvrir un nouvel habitat géographique et culturel visant au décroisement du quartier.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Il s'agit d'un nouveau séjour porté par le service Jeunesse et sports de la ville de Chennevières-sur-Marne.</p> <p>L'action à deux grands objectifs : accéder à la culture et le décroisement du quartier du Bois l'Abbé.</p> <p>À la suite de la crise sanitaire causée par la Covid-19 et le confinement, la découverte d'une autre région et particulièrement d'un nouvel environnement, en l'occurrence les montagnes françaises, a été jugée pertinente par le responsable du service Jeunesse et le Chargé de mission Politique de la Ville. Ce voyage permettra aux jeunes du quartier du Bois l'Abbé de découvrir un nouvel environnement, les sports d'hiver et la culture locale.</p>

Le projet contribue à la dynamique souhaitée par l'équipe municipale et mise en place par l'équipe d'animation du service Jeunesse qui souhaite mettre l'expérimentation au service de la réussite des jeunes canavérois.

Déroulement de l'action / étapes :

Les sorties vacances favorisent une perception plus concrète du monde, ouvrent l'esprit des jeunes qui découvrent des pratiques, des technologies, des lieux, des savoirs-faires ou des cultures qu'ils méconnaissent le plus souvent.

Les jeunes seront répartis en 2 groupes par thématiques :

- **Thématique activités loisirs** (veillée de nuit, jeux et activités à proposer durant le séjour).
- **Thématique activités environnement** (règles de vie sur le centre, gestes écocitoyens).

A charge pour chaque groupe de trouver les activités liées à sa thématique en se souciant de respecter le budget et la faisabilité.

Le planning d'activités sera validé en réunion avec l'ensemble du groupe après confirmation des éléments qui ensuite sera aux familles.

Le projet est formalisé, d'une part parce qu'il permet d'informer précisément les familles des jeunes de l'organisation et de la mise en œuvre du projet, mais aussi parce qu'il permet de donner des consignes exactes et d'engager la responsabilité des jeunes.

Il sera organisé en amont du séjour (15 jours avant au plus tard), en complément du document d'information écrit, une réunion rassemblant l'ensemble des personnes participant au voyage pour expliquer comment s'organisera le projet (activités, déplacements, hébergement mais aussi les responsabilités, les interdictions, temps libre...).

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

1 minibus de 9 places.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	1
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		

	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles		
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
	<p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette action répond à la volonté des jeunes du Club Noé d'effectuer un séjour au ski. - Le service Jeunesse souhaite montrer de nouveaux horizons aux jeunes adhérents du Club Noé dont les familles n'ont pas forcément les moyens financiers de le faire. Il s'agirait pour eux de découvrir une culture locale qui leur est étrangère, des paysages qu'ils n'ont jamais vus, et des disciplines sportives qu'ils n'ont jamais eu l'occasion de pratiquer. En somme, l'idée générale est de participer à leur éveil par l'acquisition de nouvelles connaissances et expériences. 		
	<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ? Le service Jeunesse et sports de la ville de Chennevières-sur-Marne.</p>		
Acteurs et partenaires	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : M. BODOUA Stéphane Fonction : RESPONSABLE DU SERVICE JEUNESSE Téléphone : 06.67.19.63.40 Mail : stephane.bodoua@chennevieres.fr</p>		
	<p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BODOUA Stéphane - Mme HADDAD Sahra - M. BACARI Nadjim 		
	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services communaux : <ul style="list-style-type: none"> - Centre municipal la Colline (service Politique de la Ville) - Partenaires extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> - / - Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - ANCT – BOP 147 		
Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs	<p>Résultats attendus : La satisfaction des publics lors de la restitution du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser leurs prises d'initiatives - Favoriser leur autonomie 		

	<p>- Favoriser leur ouverture sur le monde qui les entoure</p> <p>Indicateurs prévus pour l'action : Un questionnaire de satisfaction sera remis à tous les participants, ce qui permettra d'évaluer l'impact de l'action tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il sera relevé le nombre de participants où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences. Des entretiens informels avec les jeunes.</p>															
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel : 6 272.40 € - Prestations de services : 12 776 € (hébergement + alimentation + forfaits et matériels de ski) - Déplacements, missions : 2 250 € (transport : train + location minibus). - Achats matières et fournitures : 600 € (activités pendant le séjour). <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Oui.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Chaque participant devra s'acquitter de la somme de 150 €.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="550 1299 1444 1635"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Responsable du service Jeunesse</td> <td>120</td> <td>2 660.40 €</td> </tr> <tr> <td>Animateur du service Jeunesse</td> <td>120</td> <td>1 806.00 €</td> </tr> <tr> <td>Animatrice du service Jeunesse</td> <td>120</td> <td>1 806.00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>360</td> <td>6 272.40 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.) Aucune.</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération : Aucune.</p>	Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaires	Responsable du service Jeunesse	120	2 660.40 €	Animateur du service Jeunesse	120	1 806.00 €	Animatrice du service Jeunesse	120	1 806.00 €	TOTAL	360	6 272.40 €
Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaires														
Responsable du service Jeunesse	120	2 660.40 €														
Animateur du service Jeunesse	120	1 806.00 €														
Animatrice du service Jeunesse	120	1 806.00 €														
TOTAL	360	6 272.40 €														

	Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :
--	--

Sans objet car nouvelle action 2023.

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 28/11/2022

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire